C'est ainsi que des historiens, comme M. Lavisse, qui jouissent d'une réputation d'hommes sérieux et de savants, ont accepté les yeux fermés la monstrueuse calomnie d'après laquelle Jeanne d'Arc, « le matin même de son supplice, aurait renié de nouveau ses révélations célestes, et aurait communié en cet état » D'où un double péché des plus graves: péché contre la foi, — communion sacrilège.

Ainsi, d'après M. Lavisse, Rome va béatifier une relapse qui se préparait à paraître devant Dieu en commettant deux fautes mortelles! Voilà comme on écrit en France l'histoire de la jeune fille qui a sauvé la France!

Dans une série d'études parues dans l'*Univers*, M. le chanoine Dunand a fait justice, documents en mains, de cette lourde ineptie. Il nous plaît de l'en féliciter et de l'en remercier,

L'histoire de la libératrice d'Orléans et de la martyre de Rouen est, en effet, le patrimoine collectif, le patrimoine sacré de tous les Français qui aiment la France. Ceux qui le défendent, ce patrimoine, ont donc droit à la gratitude nationale... (Libre Parole, 18 nov.)

A. de BOISANDRÉ

Orléans fêtait hier, en l'église placée sous l'invocation de saint Aignan, le grand évêque qui sauva la cité de la dévastation des Huns.

Mgr Touchet, qui présidait, associa dans un magnifique discours les noms de saint Aignan et de Jeanne d'Arc, tous deux libérateurs de la patrie.

Profitant de l'occasion, il annonça les bonnes nouvelles arrivées de Rome au sujet de la béatification de Jeanne d'Arc. « J'ai demandé, dit le prélat, que le décret fût rendu le 6 janvier, jour anniversaire de la naissance de Jeanne. C'est un 6 janvier, fête de l'Epiphanie, que s'est levée sur le ciel de France cette étoile d'un éclat si mystérieux, qui, une fois déjà, a sauvé la patrie et qui, une fois de plus, lui rendra ce je ne sais quoi de splendeur qui lui fait actuellement défaut. »

(Croix, 20 nov.)

Le métier de saint

Un pauvre portefaix de Rome, qui n'allait pas souvent à l'église, s'y trouvait, par exception, le jour de la Toussaint.